

Panneau Signalisation - Nos Équipes sont à votre Disposition

Référence : 4280364



DESCRIPTION :

En **Vinyle souple autoadhésif** ou **PVC**, disponible en 4 tailles différentes.

Ce panneau permet de **signaler la présence d'un point d'information** pour les **Personnes à Mobilité Réduite et en situation de handicap**.

Le coloris blanc sur fond bleu permet un **contraste visuel fort** afin que le symbole soit **facilement identifié** par tous.

INFORMATION PRODUIT

Panneau Signalétique "Nos Équipes sont à votre Disposition"

Utilisez ce panneau afin d'indiquer aux personnes en situation de handicap que **l'équipe** du lieu dans lequel ils se trouvent se tient à **leur disposition pour toute demande**. Facile et rapide à poser, il est disponible en deux matières : le **vinyle est autoadhésif** et se colle sur **surface lisse** tandis que le **PVC se perce** ou se **colle au double-face** sur les **surfaces rugueuses** et en extérieur.

Grâce à ce panneau, les visiteurs de votre établissement pourront **repérer facilement l'emplacement d'un point d'information pour les personnes en situation de handicap**. Il est idéal pour une utilisation dans les commerces comme les magasins, les restaurants ou encore les lieux de loisirs comme les bowlings ainsi que les cinémas.

Avec ses **pictogrammes**, ce panneau de coloris blanc sur fond bleu propose un **contraste visuel fort** pour que tous puissent l'identifier sans difficulté.

Caractéristiques



Par Courrier

408 Rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 66 72 41 50
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.handinorme.com
mail : contact@handinorme.com

- **Matière :**
 - Vinyle Souple Autocollant
 - PVC
- **Dimensions :**
 - 210 x 300 mm
 - 150 x 210 mm
- **Coloris :** Blanc sur fond Bleu
- **Utilisation :**
 - **Vinyle :** Pour intérieur uniquement
 - **PVC :** Pour intérieur et extérieur

Ce que dit la Loi

Pour être conforme à la réglementation *Accessibilité Handicap*, la signalisation doit être :

- **VISIBLE :** La lecture doit ainsi pouvoir se faire en position assise comme debout. Si le panneau est placé à moins de 2,20 m de hauteur, on doit pouvoir s'en approcher à moins d'un m.
- **LISIBLE :** Le contraste du panneau doit être suffisant. La taille des caractères doit être suffisamment grande, à savoir 4,5 mm minimum et 15 mm pour une information d'orientation.
- **COMPRÉHENSIBLE :** On utilise alors un pictogramme normalisé s'il existe.

Tableau des déclinaisons possibles

Réf. 4180388 Modèle - PVC, taille panneau signalisation - 300 x 210 mm

Réf. 4280298 Modèle - Vinyle souple autocollant, taille panneau signalisation - 300 x 210 mm

Réf. 4280364 Modèle - Vinyle souple autocollant, taille panneau signalisation - 150 x 210 mm

Réf. 4180436 Modèle - PVC, taille panneau signalisation - 150 x 210 mm



Par Courrier

408 Rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 66 72 41 50
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.handinorme.com
mail : contact@handinorme.com